



Convocation du 01/11/2021 Affichage 01/11/2021

L'an deux mil vingt et un, le cinq novembre à 18h30, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Yvon BOUKAYA, le Maire.

Présents : Mme Sandra DA MOTA, Mme Stéphanie CHESNAY-FESSU, M. Gérard DUFEUTRELLE, M. Bruno PIERRE, M. Jérôme BOURGEOIS, M. Henry GATINEAU, M. Nicolas PERSIGAND (arrivé vers 20H00)

Absents excusés : M. Patrice GUALINA, M. Cédric BONNEFOY, M. Jérôme SPANEK

Secrétaire de séance : Mme Sandra DA MOTA

Le compte rendu du conseil municipal du 02/09/2021 est approuvé et signé à l'unanimité.

1/. Délégation de signature

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il souhaiterait donner délégation de signature pour le service Etat Civil à Madame Sandrine QUEYROI, Secrétaire de Mairie.

En conséquence, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, après en avoir délibéré, (Monsieur PERSIGAND n'a pas pris part au vote étant arrivé en retard),

DONNE délégation de signature pour le service Etat Civil à Madame Sandrine QUEYROI, Secrétaire de Mairie.

AUTORISE Monsieur le Maire à faire un arrêté du Maire en ce sens.

2/. Demande de subvention

Vu la demande de subvention en date du 15 septembre 2021 de l'AFM TELETHON,

Après l'exposé de Monsieur le Maire,

En conséquence, le conseil municipal, à la majorité (4 Pour 400€ et 3 Pour 300€) des présents et représentés, après en avoir délibéré, (Monsieur PERSIGAND n'a pas pris part au vote étant arrivé en retard).

OCTROI une subvention d'un montant de 400 € à l'AFM TELETHON pour l'année 2022.

DIT que cette somme sera inscrite au Budget Primitif 2022.

3/ Enfouissement des réseaux

Un point est fait sur les travaux qui ont débuté le 2 novembre 2021.

La première partie des travaux ont commencé au bout de la Rue de Jaugy vers Boissy la Rivière. Cette partie sera terminée vers le 15 Décembre. Les entreprises ne travailleront pas durant les vacances de Noël/jour de l'an.

4/. Convention de mise à disposition de l'Adjoint Technique

Monsieur le Maire fait lecture de l'ébauche de la Convention de mise à disposition de l'Adjoint Technique avec la Commune d'Abbeville la Rivière.

Ce point est remis à l'ordre du jour lors du prochain conseil Municipal.

5/. Questions diverses

- Les Conseillers ont rappelé que le brûlage des déchets verts est interdit.

Une vive altercation est intervenue entre Mme CHENAY-FESSU Stéphanie et M. GATINEAU Henry. Suite à cela Mme CHESNAY-FESSU a quitté la séance du Conseil Municipal.

- Problème de nuisance avec le Ball-Trap de Saclas. Monsieur le Maire explique qu'une association existe « L'ADEVE ». Monsieur GATINEAU Henry se propose de se rapprocher de sa présidente.
- Il est demandé de faire un rappel sur les nuisances sonores

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 21h00.

Le Maire

Yvon BOUKAYA